



Lieu dit : Montaron
42660 SAINT GENEST MALIFAUX

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2019

L'assemblée est présidée par Philippe GRANGE, assisté de :

- Fabienne LINOSSIER, en remplacement de Martine et Marc COURBON absents
- Sébastien FERRET, responsable section attelage
- Olivier BORDERIEUX, responsable section communication
- Etait également absent, Kévin CHABROT, membre sortant

Allocution de bienvenue

Le président de l'Association remercie toutes les personnes qui se sont déplacées, malgré la difficulté à circuler en raison des conditions climatiques exceptionnelles, pour cette 2^{ème} Assemblée Générale.

MODIFICATION DE BUREAU

Monsieur Jean Marc BOMBRUN, membre de l'association, se porte candidat pour le poste de Vice-Président, en remplacement de Kévin CHABROT démissionnaire.
Jean Marc BOMBRUN a été élu à l'unanimité.

BILAN MORAL DE L'ASSOCIATION

Philippe GRANGE informe que l'association a enregistré 89 adhérents pour l'année 2018. L'année 2018 a été une réussite avec un reportage sur TL7, le festival Vintage et la 2^{ème} Croisade des Cochers.

Deux des membres de l'association se sont distinguées lors des championnats de France : Patricia SOULIGNAC et sa groom Fabienne LINOSSIER sont vice- championnes de France 2018 dans la catégorie Amateur Paire.

L'objectif 1^{er} de notre association, est de faire découvrir l'attelage sur le site de Montaron.
Cette année, nous avons terminé les travaux de réhabilitation des bâtiments par la mise en place de box, de sanitaires communs et surtout la fermeture intégrale de notre carrière.
De ce fait, nous avons eu une augmentation de notre loyer de 250 € supplémentaire.
Nous avons dû également payer des frais d'électricité pour un montant de 1.000 €.

COTISATION DES CARTES MEMBRES

Pour 2019, la cotisation reste inchangée :

- 25 € pour une personne

- 40 € pour un couple

Un droit d'entrée de 20€, payable une seule fois, est appliqué pour les nouveaux adhérents

BILAN FINANCIER

Fabienne LINOSSIER donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice du 01/01/18 au 31/12/18.

Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un solde créditeur de 6.000 €

Le montant des recettes s'élèvent à 20.077 € (résultat de dons, cotisations adhérents, sponsorings et manifestations diverses....)

Quant au montant des dépenses, elles s'élèvent à 14.073 €

Suite à cette présentation, l'Assemblée a approuvé les comptes à l'unanimité.

COMPTE RENDU SECTION ATTELAGE

Sébastien FERRET résume l'ensemble des participations sur différents concours :

- notamment LAPALISSE et JULIANGES
- la 2^{ème} Croisade des Cochers qui a connu un très grand succès, grâce à de nouveaux cavaliers et attelages.
- les très bons résultats de Patricia SOULIGNAC aux championnats de France.

L'association a participé à plusieurs animations pour les fêtes de fin d'année et notamment à Marlhes pour l'association « Marabouts de ficelle »

COMPTE RENDU SECTION PISCINE

Nous avons eu cette année, la chance d'avoir un très bel été et, en plus les services d'un maître-nageur professionnel nous ont permis de proposer :

- des cours de natation
- des cours d'aquagym

Nous espérons pouvoir renouveler ce programme pour l'été 2019.

PROJETS POUR 2019

Pour 2019, Sébastien propose :

- des stages de formation sur notre carrière avec des entraîneurs de haut niveau
- l'organisation de la 3^{ème} croisade les 1er et 2 Juin, avec l'accueil d'une dizaine de calèches de l'Isère.
- la fête de l'attelage à Montaron les 6 et 7 Juillet
- la participation à la route de la lentille les 4 et 5 Août

PRESENTATION DE LA LIGNE DE VÊTEMENTS DU CLUB

Le club a décidé de proposer une ligne de vêtements qui a été présentée lors de l'assemblée.

Les personnes intéressées ont pu passer leur commande auprès de Fabienne.

Olivier Borderieux, responsable communication, va mettre l'ensemble des vêtements ainsi que les tarifs sur le site « les cochers de montaron », et les personnes qui désirent commander, devront contacter Fabienne : fabienne.linossier@free.fr ou au 06 82 88 33 14

Remerciements

Le Président Philippe GRANGE tient particulièrement à remercier toutes les personnes qui soutiennent l'association ; bénévoles, membres du bureau, sponsors, la Communauté de Communes.....

Cette assemblée générale s'est terminée par le verre d'amitié.